



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

[contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) // 01-44-83-65-55

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

## CSG : NOUVEAU HOLD-UP SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES FONCTIONNAIRES

Le 13 septembre 2017, un groupe de travail s'est tenu à la DGAFP sur la hausse de 1.7 point du taux de la CSG (contribution sociale généralisée) et sur les modalités de compensation envisagées pour les agents publics.

La première mesure envisagée par l'administration est la suppression de la CES de 1 % à laquelle, par ailleurs, l'ensemble des fonctionnaires ne sont pas assujettis.

Afin de couvrir l'intégralité de la hausse de la CSG, une indemnité pourrait être attribuée dans les conditions et selon des modalités fixées par décret sous réserve que leur première nomination ou leur recrutement en qualité d'agent public soit intervenu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

En clair, seuls les fonctionnaires du « stock » seraient concernés.

Après avoir annoncé dès le début de la réunion que cette indemnité serait dégressive, l'administration, devant le tollé des organisations syndicales, a rétrogradé en précisant que ce n'était qu'une piste de réflexion.

En avril dernier, le chef de l'État en campagne affirmait dans sa lettre ouverte aux agents publics « *J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant* »

Force est de constater que les promesses de campagne n'engagent en rien le Président élu.

Force Ouvrière a dénoncé fermement ce montage compensatoire qui ne répond en rien aux attentes des agents.

Fait à PARIS, 14 septembre 2017